



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Interruption diffusion Al Magharibia TV

Question écrite n° 25682

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde interroge M. le ministre de la culture sur l'interruption de la diffusion de la chaîne Al Magharibia TV par Eutelsat le 15 octobre 2019. En effet, en réponse à des plaintes déposées par les autorités algériennes auprès de la société anonyme de droit français, dont la Bpifrance est actionnaire à 19,8 %, Eutelsat a décidé de suspendre la diffusion de la chaîne privée de droit britannique, Al Magharibia. Pour contourner cette suspension, les responsables de la chaîne ont décidé de créer « Hirak TV », en référence aux mouvements populaires algériens qui ont lieu tous les vendredis. Cette suspension paraît pour le moins curieuse et inquiétante dans la mesure où cette chaîne, qui ne dispose pas de bureau en Algérie et qui ne diffuse pas depuis ce pays, est reconnue pour sa diffusion, au moyen de « live Facebook », de l'information relative aux mouvements populaires algériens. Aussi, il lui demande de faire la lumière sur cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25682

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 janvier 2020](#), page 18

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)